



SAUVEGARDONS NOTRE ENVIRONNEMENT asbl

Soignies, le 3 décembre 2018

A l'attention du Collège communal
Hôtel de ville
Place Verte 32
7060 Soignies

Objet : Révision du Schéma de Développement territorial (SDT). Enquête publique.

Madame la Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

A la suite de la réunion d'information publique organisée dans la salle du Conseil communal ce 13 novembre 2018, nous vous prions de trouver ci-joint les remarques et observations de l'asbl SNE (Sauvegardons Notre Environnement) :

Dans l'ensemble, nos membres trouvent ce référentiel de qualité, avec des objectifs stratégiques pertinents par rapport aux principaux enjeux sociaux et environnementaux actuels.

Notre principale préoccupation porte sur les **outils (mesures de suivi) pour actualiser de manière régulière les données chiffrées** qui deviennent rapidement obsolètes alors qu'elles doivent rendre compte précisément de l'évolution des situations par rapport aux objectifs visés pour maîtriser les processus à l'œuvre.

Un coup d'arrêt à l'artificialisation des terres en 2050 nous paraît fort (trop) éloigné dans le temps quand on voit comment la planète a évolué depuis 30 ans. Il importe, par exemple, de mesurer - à une fréquence triennale ? - l'évolution des surfaces agricoles globalement, des surfaces consacrées à l'agriculture bio ou à l'agro-foresterie ainsi que les surfaces de couvert végétal dans les espaces publics. Dans d'autres domaines qui nous occupent, le développement en km des pistes cyclables ou le nombre de logements rénovés ou réhabilités par rapport aux logements neufs.

Bref, pour que cet outil faitier qu'est le SDT soit efficace, il apparaît particulièrement **utile de mettre en place :**

- des indicateurs par rapport aux objectifs (par ex., démographie/urbanisation);
- des mesures de suivi (déjà prévues, mais à préciser et à compléter) ;
- un système d'évaluation des écarts entre les mesures et les objectifs;
- un système de suivi à l'échelle de la Wallonie en vue d'ajustements ou, le cas échéant, de corrections.

En effet, comme il a été relevé lors de la réunion d'information publique, dès lors que le SDT est non contraignant, la question de « **l'opérationnalisation** » apparaît centrale pour les **citoyens**, qui souhaitent disposer des moyens d'exercer leur **vigilance pour la préservation et le développement harmonieux du territoire** où ils habitent.

Dès lors que le pouvoir décisionnel se retrouve surtout entre les mains des communes, il importe que les **indicateurs** dont il est question ci-dessus soient **relevés dans chaque commune**. Les **données chiffrées** doivent ensuite être **centralisées** au niveau de la Wallonie pour **vérifier**, dans le cadre d'une vision panoramique, que les actions locales additionnées soient bien en phase **avec les objectifs globaux**, afin que ceux-ci ne demeurent pas des vœux pieux.

Sans cela, ce bon référentiel demeurera une partition figée, rapidement démodée, qui sera jouée individuellement par les acteurs locaux sans chef d'orchestre, avec le risque de créer une cacophonie au plan régional.

En outre,

- quelles sont les **coordinations** sérieuses prévues avec les autres Régions, flamande, bruxelloise et germanophone ? sachant que cela a peu de sens de mener des politiques cloisonnées sur le plan environnemental (mobilité, pollution, biodiversité, etc.) ;
- est-il prévu que le niveau Fédéral veille à ce que les Régions avancent autant que possible à un rythme concerté pour certains projets interrégionaux (cf. RER) ?
- quel est l'ordre de grandeur des **budgets** projetés pour soutenir la réalisation de ces axes stratégiques ? sachant que, d'ici 2050, au moins six renouvellements du gouvernement wallon sont prévus ;
- quelle est l'articulation prévue entre le SDT et les règlements urbanistiques communaux modifiés récemment qui ne seraient pas en phase avec les objectifs tracés par la Région wallonne ?

Nous savons le travail complexe : l'élaboration du SDT a pris plusieurs années... Nous le souhaitons ambitieux et stimulant, à la hauteur des défis qui se posent à nous aujourd'hui, citoyens et représentants élus devant œuvrer de concert, vu l'urgence à changer nos comportements pour la préservation du bout de terre dont nous avons à la fois la jouissance provisoire et la responsabilité.

En vous remerciant pour relayer ces observations auprès de l'autorité régionale, nous vous prions de croire, Madame la Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, à l'assurance de notre considération distinguée.

Catherine DE PAUW
Secrétaire

Philippe DUMONT
Président